



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/6015  
16 octobre 1964  
ORIGINAL : FRANCAIS

---

LETTRE EN DATE DU 15 OCTOBRE 1964 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre du Gouvernement royal du Cambodge, j'ai l'honneur de vous faire tenir ce qui suit, pour l'information des membres du Conseil de sécurité :

"Le 13 octobre 1964, vers 17 h 20, trois avions des Forces Armées de la République du Vietnam, du Type Sky Raider, ont fait incursion dans l'espace aérien khmer, à plus de quatre mille mètres de profondeur, dans la région de Trapeang Skoun, Srok de Romeas Hek, dans la province de Svay Rieng.

Après avoir survolé à plusieurs reprises cette région, les avions sud-vietnamiens attaquèrent à la mitrailleuse et aux rockets le village du lieu où ont été relevés, après leur passage, une trentaine de trous de rockets et deux cratères de bombes de dix à douze mètres de diamètre et de deux à trois mètres environ de profondeur, sur les rizières. Ces mêmes appareils agresseurs ont continué leur attaque aux deux autres endroits. Prey Koem et Chamcar Kaun Koki, laissant deux cratères de bombes de mêmes dimensions que les premières.

Des dégâts ont été causés aux cultures par l'effet des bombes et des rockets."

7 Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le Représentant permanent du Cambodge,  
(Signé) Voensai SONN

-----